



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-39683>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **26-39683**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ecole des Hautes Etudes Santé Publique (EHESP)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13000362700010

Ville : Rennes Cedex

Code postal : 35043

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 35

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Identifiant interne de la consultation : 2026_MAPA_FCS_PurgeAndTrap

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Oui

Nom du contact : Delphine PELLE

Adresse mail du contact : Delphine.Pelle@ehesp.fr

Numéro de téléphone du contact : 0299022925

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/moyens de preuve : Une lettre de candidature (formulaire DC1 dûment complété ou équivalent) suivant les modalités décrites au RC. Dans l'hypothèse où le candidat présente un ou des sous-traitant(s) au moment de la remise des offres, il remet une déclaration de sous-traitance (formulaire DC4) dûment renseignée suivant les indications du RC.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Une déclaration du candidat individuel (formulaire DC2 ou équivalent) dûment complété suivant les indications du RC.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Une liste des principaux services exécutés, similaires, au cours des cinq (5) dernières années, assortie, le cas échéant, d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (sous la forme précisée au RC) ou tout document permettant de démontrer qu'il dispose des capacités techniques et professionnelles exigées. Les documents justificatifs et autres moyens de preuve à fournir, seront exigés du seul candidat attributaire du marché ; cependant, les candidats sont autorisés à remettre ces pièces, listées au RC, dans leur dossier de candidature.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 20/05/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction : Des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture, installation et maintenance d'un système automatisé de préparation d'échantillons par purge and trap couplé à un système GC-MS existant (chromatographe en phase gazeuse / spectromètre de masse)

Code CPV principal - Descripteur principal :

Type de marché : Fournitures

Lieu principal d'exécution du marché : Rennes 35043

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Pour accéder à la consultation, télécharger le Dossier de la Consultation, Poser des questions sur la consultation et remettre une offre : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2982723&orgAcronyme=h8j>

Le présent marché est passé sous la forme d'un lot unique considérant qu'il répond à un besoin unique, ne permettant pas l'identification de prestations distinctes comme précisé aux RC et CCAP, conformément aux stipulations des articles L.2113-10 et R.2113-2 du Code de la commande publique. Les variantes sont interdites. L'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique- EHESP a fait le choix d'introduire dans ce marché des éléments liés à sa politique d'achats socialement responsables. Durée d'exécution ferme de 44 mois. Les prestations de maintenance, pourront être reconduites pour une seconde période d'exécution de deux (2) années supplémentaires sans que l'exécution de ces prestations ne puisse excéder quatre (4) ans. Soit une durée maximale du marché de 68 mois, reconduction comprise. Les plis contenant les documents relatifs à la candidature et à l'offre sont impérativement transmis par voie dématérialisée via le profil acheteur et engagent les soumissionnaires 120 jours à compter de la date limite de remise des offres. À l'issue d'une première analyse, l'Acheteur se réserve soit le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociation, soit la possibilité d'engager des négociations. Délai global de paiement de 30 jours maximum. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes hôtel de Bizien 3 rue Contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes, tél. : 02-23-21-28-28, courriel : Greffe.ta-rennes@juradm.fr, télécopieur : 02-99-63-56-84. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel (art. L.551-1 et suivants du Code de justice administrative) pouvant être

introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché public. référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants Cja) pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du Cja. Recours en contestation de validité du marché pouvant être exercé dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/04/2026